

CGT – UNSA – SUD Rail – CFDT

ORGANISATIONS SYNDICALES CHEMINOTES DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

L'ACTION EN CONTINU

Pour les retraites, l'emploi, les salaires et pensions

Une loi injuste et inefficace

La promulgation à la hussarde de la loi sur les retraites doit renforcer la détermination des salariés dans la lutte. Cette réforme des retraites est **injuste et inefficace et ne règle en rien le problème du financement.**

Celle-ci est rejetée par la majorité des français qui soutiennent également le mouvement et les actions de grève dont celles des cheminots.

A aucun moment, le gouvernement et Sarkozy n'ont eu l'intention de négocier et d'écouter les millions de français qui manifestent depuis le 27 mai. Cette intransigeance constitue un déni de démocratie sociale unique dans l'histoire de notre pays.

Ce gouvernement préfère la provocation et la matraque à la négociation. Il n'a qu'un objectif : satisfaire les revendications du Medef et supprimer les acquis sociaux du Conseil National de la Résistance.

Depuis le début du mouvement, les fédérations syndicales des cheminots CGT, UNSA, SUD Rail, CFDT réaffirment leur attachement : au contrat social liant les cheminots à leur mission de service public, au maintien de l'âge d'ouverture des droits à 55 ans (50 ans pour les ADC) et leur opposition à l'abaissement du niveau des pensions et à l'allongement de la durée de cotisation.

Un dialogue social piétiné par la Direction

Les Organisations Syndicales considèrent également que le niveau de mobilisation a mis en exergue l'insatisfaction et les revendications des cheminots sur les thèmes de l'emploi, les salaires, les conditions de travail, l'avenir du service public SNCF et plus particulièrement le Fret SNCF.

Devant tous ces dossiers cruciaux, la direction SNCF et ses représentants régionaux ont fait preuve d'un mutisme déconcertant, refusant le dialogue et la négociation.

Quel mépris pour les cheminots et leurs représentants ! Quel dédain pour les instances représentatives du personnel qui ne sont pour la direction que des chambres d'enregistrement !

La direction préfère plutôt s'employer à effectuer les retenues sur salaire en une seule fois et à sanctionner les agents grévistes.

Les Organisations Syndicales des cheminots des Pays de la Loire exigent du directeur de région de réelles négociations pour :

- L'étalement des jours de grève,
- L'abandon des sanctions à l'encontre des agents en lutte sur le conflit des retraites,
- Peser sur l'ouverture de véritables négociations salariales au niveau national,
- Peser sur la revalorisation de la Prime de travail pour les agents des services communs et du commercial,
- Peser sur la reconnaissance de la pénibilité pour les agents commerciaux,
- Peser pour la mise en place d'une politique Fret SNCF digne de ce nom,
- En matière d'emploi, avoir une véritable politique d'embauche au niveau régional,
- L'arrêt des restructurations et des réorganisations sur la région PDL :
 - Arrêt de la restructuration Fret sur l'UE Fret PDL (Nantes Etat, St Nazaire, Montoir, Donges, Le Mans) et Thouars
 - Arrêt de la restructuration de l'Infrapôle PDL
 - Abandon du projet de fermeture des ateliers du Mans
 - Arrêt des suppressions des postes de ventes aux guichets

Par ailleurs, les fédérations ont fait part par un courrier daté du 05 novembre, de leur indignation et de leur refus de siéger à l'ensemble des réunions programmées par la Direction de l'entreprise.

En ce sens, les élus CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT ne siégeront pas à la séance plénière du CER le 18 novembre.

Les organisations syndicales cheminotes CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT de la région des Pays de la Loire appellent donc les cheminots à agir le 18 novembre lors du CER pour contraindre la direction régionale à ouvrir des négociations.

**LA CGT, L'UNSA, LA CFDT ET SUD Rail
APPELLENT LES CHEMINOTS,
A UN RASSEMBLEMENT UNITAIRE,
LE 18 NOVEMBRE A PARTIR DE 08H45,
PARKING DE LA DR A NANTES,
POUR INTERPELLER LA DIRECTION REGIONALE.**